

Pont-Melvez

N°5

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS 2013



Le nouveau Bar Restaurant...

Edito du Maire

En ce début d'année 2013, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux résidents.

L'année 2012 a été marquée par la disparition brutale d'Yvon Philippe, Président de la Communauté de Communes. Je lui rends hommage pour son engagement sur notre territoire. Il est remplacé par Claudine Guillou qui s'impliquait déjà dans le fonctionnement communautaire.

Les travaux du bar/restaurant arrivent à leur terme et les futurs gérants habitent le logement aménagé à l'étage. L'inauguration, à laquelle vous êtes conviés, aura lieu très prochainement.

Une réalisation communale attendue qui concerne tous les administrés est le déploiement de l'ADSL via le WIFI sur l'ensemble du territoire communal, opérationnel dès à présent. Des documents d'information et des bulletins d'inscription sont disponibles en mairie.

La réforme territoriale occupe une attention particulière puisque les enjeux sont importants. En effet, il s'agit d'un projet de fusion entre cinq Communautés de Communes. Les élus devront se prononcer dans les prochaines semaines.

A présent, je vous laisse découvrir la vie communale à travers le bulletin.

Bonne lecture à tous.



Gérard Le Vincent



Sommaire

SÉANCES DE CONSEIL	
Budget	4
Séances de conseil	5
Séances de conseil	6
Séances de conseil	7
LA VIE DE LA COMMUNE	
- Etat civil	8
- Personnel saisonnier	8
- Médailles du travail	9
- Réunion classe 2	9
ASSOCIATIONS	
- Tuning	10
- Club Jonquilles	10
- AOTH	11
TRAVAUX	
- Bar/Restaurant	12
- Chemin de Guerduel	13
- Voirie	13
- Chapelle	13
- ADSL	13
INFORMATIONS DIVERSES	14
LE FLEURISSEMENT	15
L'ÉCOLE	16
CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS	17
COORDONNÉES DES COMMERÇANTS	17
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	
- Journée du patrimoine, etc.	18
- 4 ^{ème} tour cycliste	18
- Courte Echelle	19
Photos réalisations maternelle Ulysse	20

Le bulletin communal est distribué dans chaque boîte aux lettres de Pont-Melvez. Malgré les soins apportés à cette distribution, certains Pont-Melvéziens peuvent avoir des difficultés à le recevoir. Si vous, vos voisins ou vos proches sont dans cette situation, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Rédaction

Commission Information et Communication de l'équipe municipale de Pont-Melvez

Directeur de publication

M. Le Maire

Conception et Impression

Imprimerie RoudennGrafik
Z.I. de Bellevue BP 10129 - 22201 Guingamp
Tél. : 02 96 119 700

MAIRIE

Ouverte le lundi et mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Le mercredi matin de 9h00 à 13h00.

Le jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tél. : 02.96.21.81.68 – Fax : 02.96.21.89.45

pont.melvez@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte le matin du lundi au samedi

Tél. : 02.96.38.66.16

BAR | RESTAURANT

M. Mme MAILHE

Tél. : 02.96.38.68.19 – Tél. portable : 06.30.48.36.03

GARDERIE SCOLAIRE

Ouverte chaque jour d'école de 7h30 à 8h50 et de 16h40 à 18h30

COMMUNAUTE DE COMMUNES

1, rue de Tournemine, 22390 BOURBRIAC

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tél. : 02.96.43.60.11 – Fax : 02.96.43.69.98

Communaute.com.bourbriac@wanadoo.fr

DECHETTERIE

Pont Preuig, route de Kerien, 22390 BOURBRIAC

En hiver (du 1^{er} octobre au 30 avril) :

Le lundi de 13h30 à 17h30

Le mercredi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

En été (du 1^{er} mai au 30 septembre) :

Le lundi et vendredi de 13h30 à 18h00

Le mercredi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Tél. : 02.96.43.64.91

SAMAD

(Service d'Aide au Maintien à Domicile)

1, rue de Tournemine, 22390 BOURBRIAC

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

(le mercredi matin, uniquement sur rendez-vous)

Tél. : 02.96.43.49.28 – Fax : 02.96.43.49.29

samad.bourbriac@wanadoo.fr

CONCILIATION DE JUSTICE

Prendre rendez-vous à la mairie de Bourbriac au 02.96.43.40.21

Location salle polyvalente

PARTICULIERS DE PONT-MELVEZ

130 €* sans vaisselle

150 €* avec vaisselle

50 € pour café d'enterrement

70 € pour vin d'honneur

PERSONNES EXTÉRIEURES

150 €* sans vaisselle

170 €* avec vaisselle

70 € pour vin d'honneur

* à ce tarif, il faudra ajouter 15 € pour le chauffage du 1^{er} octobre au 30 avril.

13 FEVRIER 2012

Programme de voirie 2012

Le conseil donne son accord pour un groupement d'enrobé par le biais de l'intercommunalité. La tranche ferme est d'un montant de 148 717,22 € TTC et la tranche conditionnelle d'un montant de 21 229,00 € TTC.

Reclassement de la voirie

Après réactualisation, la nouvelle longueur de voirie communale est de 59 191 ml.

Vote des subventions

Le conseil alloue une somme totale de 5 600 €.

Zone de développement éolien de la communauté des communes de Bourbriac (ZDE)

Le conseil approuve par 9 voix pour, 2 contre et une abstention le projet de Zone de Développement Eolien sur le territoire de la commune et adopte le périmètre proposé ; ceci dans le but de bénéficier de l'obligation de rachat de l'électricité.

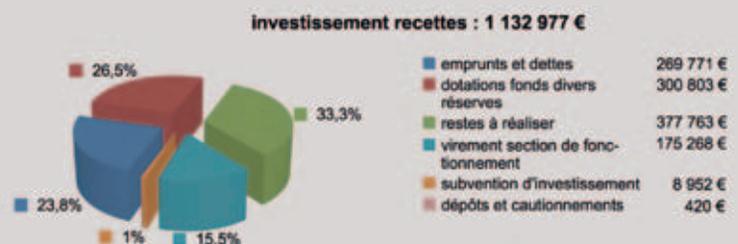
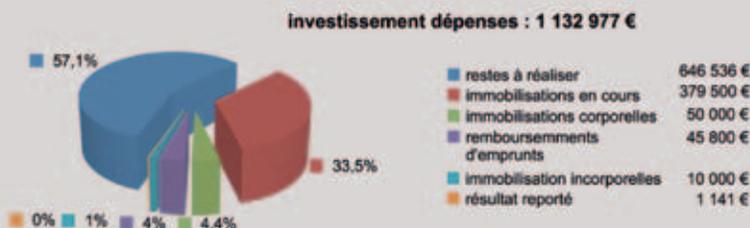
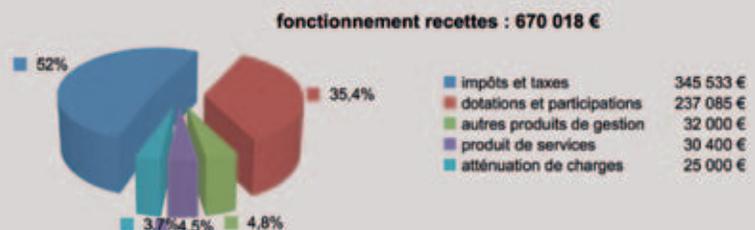
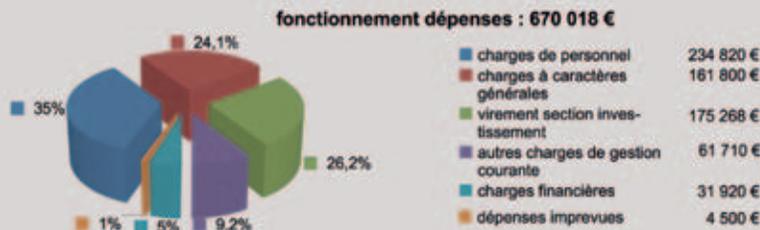
Salle de Christ

21 tables ont été acquises pour un montant de 1 867,37 € TTC.

10 AVRIL 2012

Vote du budget primitif 2012

Les taux d'impositions restent inchangés et s'élèvent comme suit : taxe d'habitation à 17,96% ; foncier bâti à 14,69% ; foncier non bâti à 58,55%.



29 MAI 2012

Mr le Maire informe les conseillers de la démission de Mme Cécile Le Quellenec-Savidan de sa fonction d'élue.

Salle de Christ

Le conseil approuve à l'unanimité le devis de la société « l'Echo Technique » pour l'acquisition de 60 chaises d'un montant de 1906,66 € TTC.

Travaux à Coat-Guégan

La continuité des travaux au niveau des allées de boules sont confiés à la société « Michel Rubion » de Plouigneau d'un montant de 1180,08 € TTC.

Contrat d'entretien de l'église paroissiale

Afin de respecter la législation en vigueur concernant les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, le conseil municipal décide de souscrire à un contrat d'entretien de cinq ans pour l'église d'un montant de 300 € HT.

Course cycliste de Bourbriac

Le conseil accepte, à l'unanimité, d'attribuer une participation financière de 200 € pour la course du dimanche 9 septembre.

Aménagement extérieur du bar/restaurant

La terrasse du commerce est modifiée par rapport au devis initial. La dénivellation nécessite un réaménagement du muret, côté mairie, et la réalisation de marches. Le devis de l'entreprise « Lachiver » s'élève



à 12 932,84 € TTC. Le conseil se prononce par 11 voix pour et 1 voix contre.

Emplois saisonniers

Le conseil vote la création d'emplois saisonniers pour les mois de juillet et août.

Attribution d'une prime aux agents du service technique (voirie)

Le conseil approuve à l'unanimité le versement de cette prime.

Achat de vaisselle pour la salle polyvalente

La commune a procédé à un complément de vaisselle et de rangements pour un montant de 4 867,77 € TTC.

Devis de portail pour deux logements communaux

Le conseil émet un avis favorable pour la pose de deux portails d'un montant global de 4 449,12 € TTC.

Panneau de signalisation « céder le passage » rue de l'école

Le devis de l'Unité Territoriale de Guingamp s'élève à 351,87 € TTC.

Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)

Le conseil accepte à l'unanimité cette adhésion dont la cotisation annuelle s'élève à 66,60 €.

16 JUILLET 2012

Emprunt pour le bar/restaurant

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'emprunter 250 000 € auprès du CMB au taux de 3,70 % sur une durée de quatorze ans.

Adhésion à l'établissement public administratif (EPA) du conseil général

Le conseil général propose d'accompagner les collectivités locales dans leurs démarches administratives avec pour mission l'aide à la maîtrise d'ouvrage. Le conseil valide l'intention d'adhésion.

Création d'un site internet communal

L'entreprise « Qualité Informatique » est retenue pour la création et la maintenance d'un site

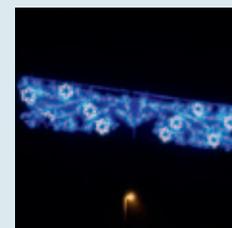
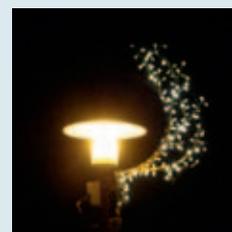
internet pour la commune. Le montant de 2 081,04 € TTC est validé par les membres du conseil.

Prise en charge du déficit du portage de repas du SAMAD

Le conseil décide, à l'unanimité, de prendre en charge le déficit du portage de repas sur la commune qui s'élève à 597,99 €.

Achats illuminations

Le conseil accepte le devis de l'entreprise « Artifices et Spectacles » de Lanvollon d'un montant de 2 675,75 € TTC. L'achat concerne des illuminations pour le lotissement, le préau de l'école et une traversée de rue.



16 JUILLET 2012 (suite)

Demande de subvention du collège Jules Ferry

A l'unanimité, le conseil vote une subvention de 152 € pour un séjour pédagogique à Paris pour quatre enfants de la commune.

Devis de restauration de deux registres de naissances

Le conseil autorise l'entreprise « Fabregue » à procéder à la restauration des registres de naissances de 1933 à 1942 et de 1943 à 1952 pour un montant de 2 292,73 € TTC.

Travaux d'aménagement à Coat-Guégan

Afin de terminer les travaux au niveau des allées de boules, un achat de matériel supplémentaire est voté à l'unanimité pour un montant de 108,68 € TTC.

Prise en charge des frais kilométriques de l'adjoint administratif

Le conseil vote par 9 voix pour, 1 voix contre et une abstention une indemnisation des frais kilométriques à hauteur de 100 % une fois par an au terme de l'exercice. L'indemnité kilométrique suit le barème en vigueur.

Devis pour l'aménagement d'un placard pour la vaisselle de la salle polyvalente

Le devis de l'entreprise « Yvon Omnès Menuiserie » est retenu pour un montant de 1 648,08 € TTC.

Proposition d'achat d'une licence IV pour le bar

Mr le Maire informe le conseil de la proposition de rachat d'une licence IV faite par Maître David de Plérin pour un montant de 2 000 €. Le conseil approuve à l'unanimité.

Choix du maître d'œuvre pour les travaux du presbytère

Le cabinet Coldefy de Saint-Brieuc a été retenu pour la réalisation des travaux au niveau du presbytère.

Réparation des cloches de l'église

Le conseil approuve le devis de la société « Bodet » pour le remplacement du contacteur inverseur d'une cloche pour un montant de 495,14 € TTC.

02 OCTOBRE 2012

Adhésion à l'établissement public administratif d'appui aux collectivités

Le conseil adhère à l'ATD (Agence Technique Départementale) dont le rôle est un appui technique et administratif aux collectivités dans la maîtrise d'œuvres pour les projets à réaliser.

Candidature programme EcoGenR du pays de Guingamp

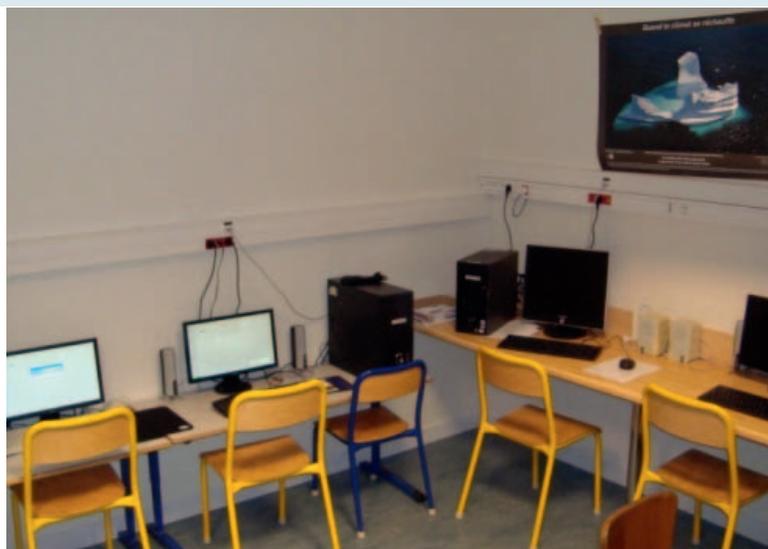
Dans le cadre du schéma multi énergie, le pays de Guingamp propose d'accompagner les collectivités membres dans la gestion des énergies « gestion et développement au niveau du patrimoine communal ». Le conseil décide à l'unanimité l'adhésion.

Proposition de modification statutaire portant sur la prise de compétence «distribution eau potable» par la Communauté des Communes de Bourbriac

Ce transfert se traduira par la dissolution du syndicat de Kerauffrédou. Le conseil approuve à l'unanimité.

Devis de couverture pour l'appentis à l'arrière du bar/restaurant

L'entreprise « Droniou » de Ploubezre a été retenue pour les travaux d'un montant de 1 927,84 € TTC.



Devis informatique à l'école publique

Le conseil retient le devis de la société « Qualité Informatique » de Ploumagoar d'un montant global de 10 791,31 € TTC.

Permission de voirie

La permission de voirie est l'autorisation de passage que l'on octroie à la société « EDP Renewables », exploitante des parcs éoliens. Mr le maire informe les membres présents qu'il est envisageable de négocier avec cette société un montant de 6 € du mètre linéaire de câble enfouit le long des voies communales. La longueur concernée est de 2 121 ml. Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

06 NOVEMBRE 2012

Devis informatique supplémentaire pour le câblage à l'école publique

Des travaux supplémentaires de câblage étant nécessaire, le conseil accepte à l'unanimité le devis d'un montant de 4 592,64 € TTC de la société « Qualité Informatique ».

Devis de sonorisation pour la salle polyvalente

Le conseil donne son accord pour que l'entreprise « Bercot » de Callac réalise cette installation d'un montant de 573,25 € TTC.

Devis de revêtement de sol de la mezzanine dans le bar/restaurant

Après en avoir délibéré, le conseil décide de retenir la société « Sarpic » pour la réalisation de ces travaux d'un montant de 1 838,25 € TTC.

Choix du Gérant du bar/restaurant

Monsieur Patrick Mailhé domicilié à Mazamet (81200) a été retenu pour la gérance du bar/restaurant.

Choix des bureaux d'études des diagnostics obligatoires pour le presbytère

Après en avoir délibéré le conseil décide de retenir les entreprises suivantes :

- Société « Lebedel » : coordination SPS, pour un montant de 2 248,48 € TTC
- Société « Veritas » : diagnostic, pour un montant de 2 093,00 € TTC
- Société « Socotec » : contrôle technique, pour un montant de 3 265,08 € TTC.

Agence postale communale

L'agence postale communale va déménager et sera tenue par le gérant du bar/restaurant.



Devis de restauration de deux calvaires communaux

Le calvaire du « Gollot », endommagé par le chauffeur d'une société de transport, nécessite des travaux d'un montant de 5 860,40 € TTC. Une déclaration de sinistre a été faite à la compagnie d'assurance.

La croix en granit du calvaire CROAS-GUILLOU de « Langoasquel », tombée de son support a été dérobée. Sa restauration s'élève à 2 097,78 € TTC.

Après délibération, le conseil décide, à l'unanimité, de confier la restauration des calvaires à l'entreprise « Dominique Jegou » de Bourbriac.

Chocolats de Noël

Le conseil municipal réitère son accord pour l'achat de chocolats de Noël pour les enfants de l'école publique.

03 DECEMBRE 2012

Avenant au contrat groupe d'assurance statutaire

La commune accepte la proposition d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire souscrit par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Côtes d'Armor auprès de l'assureur PRO BTP ERP par l'intermédiaire de SOFCAP à compter du 1^{er} janvier 2013.

Aménagement extérieur du bar/restaurant

Un accord de principe est donné, à l'unanimité, pour le devis de l'entreprise « Le Verger » pour un montant de 14 073,74 € TTC. Il est également décidé que de l'enrobé sera fait devant le bar/restaurant.

Séances de piscine

Le conseil, à l'unanimité, accepte de prendre en charge les frais de séances de piscine pour les enfants de l'école publique.



LES NAISSANCES

Antoine JULIEN, né le 29/02/2012, Keranfouler
Elsa SIMON, née le 09/03/2012, Quilliac
Mathis TALEC, né le 20/04/2012, Kerfubu
Eva Le BOULC'H, née le 01/05/2012, Lotissement
Noémie VAN DEN BROCKE, née le 27/07/2012, Quilliac
Laurine BOURGES, née le 04/08/2012, Guerduel
Théo PHILIPPE, le 27/11/2012, Goascaër



LES MARIAGES

Eric BRIAND et Sabine RENVOISE, le 09/06/2012
Baptiste JULIEN et Anne-Claire HENRY, le 01/12/2012
Noces d'or : Francis SCOLAN et Monique CHEVANCE le 28/04/2012
Noces de diamant : André GARZUEL et Renée GUILLOUX le 16/06/2012



LES DÉCÈS

Yves Le VERGE, le 01/03/2012
Pierre Le BRIS, le 07/04/2012
Louis Le BORGNE, le 25/05/2012,
Louise JEZEQUEL, veuve PRIGENT, le 02/07/2012
Ambroisine GARLANTEZEC, épouse Le BOUILL, le 02/09/2012
Aimé HERVE, le 05/09/2012
Antoinette LE FÈVRE, veuve COJEAN, le 11/10/2012
Titane COLLET, épouse MICHEL, le 28/10/2012
Augustine GARZUEL, épouse FOUCAT, le 01/11/2012
Michael EYRE, le 17/11/2012

LE PERSONNEL SAISONNIER



Clément Le Flohic
Après la terminal S, Clément poursuivra ses études en école d'ingénieur à Lille.



Laëtitia Le Bon
Laëtitia est en 1^{ère} ST2S et souhaite intégrer une école d'infirmière.



Jérémy le Guen
Actuellement en 1^{ère} S, Jérémy souhaite continuer en IUT GIM en alternance à Lorient.

Tous les trois ont travaillé en binôme avec les agents.

Ils ont effectué des travaux d'entretien des espaces paysagers, de nettoyage des locaux... Clément a également assuré le remplacement à l'agence postale.

Ils ont découvert un travail différent de celui dans lequel ils souhaitent évoluer professionnellement.

MÉDAILLES DU TRAVAIL POUR DEUX EMPLOYÉS COMMUNAUX

Vendredi 27 janvier, Maryse Le Poulard et Michel Tanguy, entourés de leurs familles, ont été mis à l'honneur par la municipalité.

Mr Le Maire leur a remis la médaille du travail. Elle récompense une action de plus de vingt années au service du public. Maryse travaille à l'école publique depuis 1986. Michel est agent technique depuis 1989.



CLASSE 2 : 45 PERSONNES À LA JOURNÉE D'AMITIÉ

La journée d'amitié des classes 2 s'est déroulée dimanche 9 décembre.

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour le déjeuner, après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts.



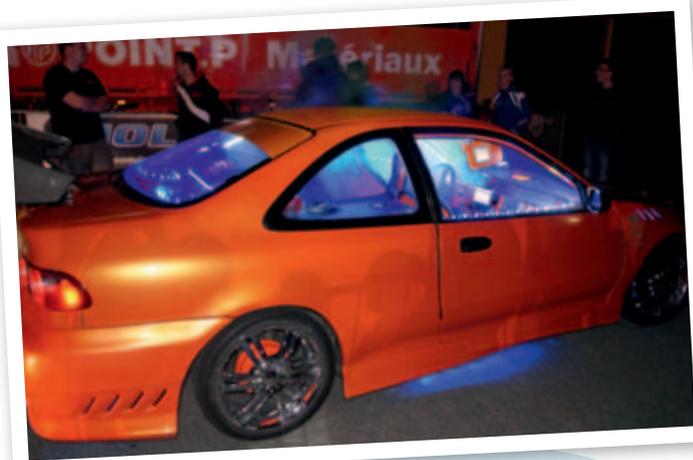
DIABOLIK TUNING CLUB

Le 28 et 29 juillet 2012, l'association a organisé un meeting. Il s'agissait d'une première manifestation pour cette jeune association. Le bureau est composé de 10 membres, le président est Damien Corvisier ; le secrétaire Steven Le Boulc'h et la trésorière Jessica Nicolas.

Ce week-end a rassemblé 70 participants au boulo-drome. Durant ces deux jours les challengeurs concourent sur un ensemble de compétitions appelées top :

- **Top 15** : la plus belle voiture intérieure et extérieure
- **Top 5** : show car (ensemble complet)
- **Top 5 féminin** : féminine possédant un véhicule équipé
- **Top 5 SPL** : véhicule équipé d'un CD spécial vibrations.

Pour exemple : un avion au décollage produit 130 décibels, une voiture équipée d'un cd spécial vibrations va dégager 140 décibels).



QUEST-CE-QUE LE TUNING ?

C'est un loisir pour les amateurs d'automobiles dont le but est d'apporter un ensemble de modifications sur des véhicules de série afin de les rendre uniques et d'améliorer leurs performances.

Pour cela, on installe des accessoires extérieurs (ailerons, pneus, autocollants...), intérieurs (sièges, volants...), des pièces mécaniques (suspensions, turbocompresseurs...) ou électriques (systèmes multimédias...).



Rendez vous pour le 2^{ème} Meeting Tuning les 27 et 28 juillet 2013

LE CLUB DES JONQUILLES

Le club des Jonquilles, crée le 5 juin 1977, a fêté ses 35 ans. Cette année, Louis le Graët, président depuis seize ans est assisté par André Garzuel et Jeanine Le Bris. Marie le Bris est secrétaire avec Frédéric Sausset. Julien Civi est trésorier avec Denise Perrot qui remplace Jeanine le Meur. Benoît Ott entre au conseil d'administration.

Les réunions du club se déroulent tous les 15 jours, le mercredi après-midi. Parties de boules, jeux de cartes et de société sont au programme.



Parmi les 55 adhérents ayant pris leur carte de membres, le doyen du club est Arsène Robin, né en 1916. Les doyennes sont Suzanne le Page et Lucienne Merrien, nées en 1925.

LES ASSOCIATIONS

NOM DE L'ASSOCIATION

AFN
Aide et orientation tout handicap (AOTH)
Amicale des boulistes
Amicale Laïque
Club de gym (section de l'amicale laïque)
Club des Jonquilles
Diabolik Tuning Club
Comité des fêtes
Comité des fêtes de Coat Guégan
L'Entende du Guer (foot)
Indian's River Dance
Mutuelle coup dur
Société de chasse

PRÉSIDENTE

Julien CIVI
Joëlle THORAVAL
Cédric LE MEUR
Sylvia SEGER
Annie LE VINCENT
Louis LE GRAËT
Damien LE CORVISIER
Nicolas PHILIPPE
Jean Jacques LE PAGE
Erwan STEUNOU / Ronan PIERRE
Véronique GUILLOU
Jean-Pierre LE FLOHIC
Rolland GESTIN

TÉLÉPHONE

02.96.21.82.16
02.96.21.87.07
06.61.19.11.66
02.96.13.40.81
02.96.21.84.04
02.96.21.83.93
06.99.32.32.80
02.96.13.42.30
02.96.21.84.38
06.76.48.41.38
02.96.21.80.40
02.96.21.87.25
02.96.21.86.36

A.O.T.H.

AIDE ET ORIENTATION TOUT HANDICAP

L'association A.O.T.H. est représentée par Joëlle Thoraval, présidente ; Annie Le Vincent, secrétaire ; Pascale le Buhan, secrétaire adjointe et Pierrick Mercier, trésorier.

Depuis plusieurs années maintenant, l'association A.O.T.H. organise une randonnée pédestre en septembre et un trail en février. Les bénéfices récoltés lors de ces manifestations permettent de couvrir les frais de fonctionnement de l'association et aussi d'apporter des soutiens financiers à d'autres associations.

Le trail

Une organisation sans faille et une ambiance chaleureuse ont contribué au succès de la sixième édition du trail qui a eu lieu **dimanche 12 février 2012**. Très sélectifs, les deux circuits de 9,5 km et 16 km ont été très appréciés des deux cents coureurs inscrits.

La randonnée

Samedi 29 septembre, la randonnée pédestre de 7,5 km en partance de la salle de Christ a rassemblé 41 randonneurs. Le soir, plus de 200 convives ont dégusté des crêpes à volonté.

Les loisirs créatifs

L'association A.O.T.H. propose également des loisirs créatifs à la salle polyvalente de Pont-Melvez, le jeudi, tous les quinze jours. Ces rencontres, très conviviales, sont ouvertes à tout le monde et les thèmes abordés sont très variés ; art floral, tricot, patchwork, broderie, ou encore quilling (décors confectionnés à l'aide d'étroites bandelettes de papier) et mosaïque sont au programme.

C'est un lieu d'échange où chacun est libre d'apporter de nouvelles propositions. La cotisation annuelle est de 20 euros et comprend une sortie en partenariat avec le Calandre-club d'Armor de Lannion (club de véhicules anciens).



LE BAR RESTAURANT

Patrick et Dany sont les gérants du bar restaurant de la commune.

Lorsque vous discuterez avec eux vous entendrez cet accent si particulier du sud de la France. Ils viennent de la région de Mazamet, plus précisément de Hautpoul, où ils travaillaient dans un restaurant appartenant à la commune. Pour des raisons personnelles, ils étaient à la recherche d'un commerce dans la restauration. Sur le site d'un journal, ils ont connaissance de notre projet et envoient leur candidature. A la première visite, c'est une vérité, ils ont vraiment envie de venir s'installer chez nous.

Patrick a 58 ans, est restaurateur. Il a travaillé 10 ans dans la restauration à différents postes puis comme gérant. A la suite il est commercial pour une société de produits d'hygiène pendant 26 ans. Depuis 3 ans il travaille avec Dany à Hautpoul dans un restaurant communal.

Dany a 54 ans et travaillait avec Patrick à Hautpoul. Auparavant, elle était conseillère de vente en parapharmacie.

Ils aiment la moto et la musique. Dany a en plus de ces deux passions un penchant pour le jardinage et l'encadrement d'art. Bien que quinquagénaires, ils ont une motivation de trentenaires et des idées.

Le travail ne va pas manquer pour nos commerçants. En effet, l'agence postale va retrouver les anciens

locaux de la poste. Dany vous y accueillera tous les matins de la semaine, du lundi au samedi. Elle assumera le service au bar et au restaurant.

En cuisine, Patrick proposera un menu ouvrier en semaine et une cuisine plus élaborée le week-end. Pour vos banquets, il sera également heureux de vous accueillir en famille ou entre amis. A cela on peut ajouter des soirées avec une spécialité, et des plats à emporter. Patrick aime travailler avec des produits frais et locaux. Il souhaite réaliser une cuisine simple et goûteuse.

Autour du bar, vous pourrez jouer au billard et aux fléchettes. Les matchs de foot seront diffusés sur un grand écran. Vous trouverez un espace plus tranquille, au niveau de la mezzanine.

Leur installation à Pont-Melvez est pour Patrick et Dany un choix de vie. Etre au plus près des gens, être à leur écoute, avoir une relation sociale, donner de l'animation, vivre bien et au calme est la raison pour laquelle ils se sont installés chez nous.

Charmants et accueillants ils vous recevront à bras ouverts, n'hésitez pas à aller toquer à leur porte.



CHEMIN DE GUERDUEL

Le chemin est ouvert à tous.



PROGRAMME DE VOIRIE 2012

Le programme de voirie 2012 a permis la réalisation de voies communales (VC) en enrobé pour un montant global de 147 750,25 € TTC.

Les travaux ont été attribués à l'entreprise Helary.

- VC 18 de Kerambuan à Kermin (+ antennes)
- VC 301 de la Commanderie
- VC 600 de Channézou
- VC 602, VC 603, VC 604, VC 605 et VC 77 du Gollot
- VC de Guerduel (intérieur du village)

Les employés communaux ont réalisé les travaux d'entretien, curage de fossés et arasement des bords de routes. La communauté de communes se charge du passage de l'épaveuse et du lamier.

CHAPELLE DE CHRIST

L'entreprise de couverture Pierre Michel a réalisé la réfection de la toiture de la chapelle de Christ.



ARRIVÉE DE L'ADSL

Enfin, le haut débit arrive sur Pont-Melvez ! Partant du constat qu'une partie des habitants de la commune n'étaient pas éligibles à l'accès internet en haut débit, le conseil municipal a souhaité palier à cette fracture numérique.

Ce dossier était en cours depuis l'automne 2009 mais des difficultés administratives et techniques ont fait que le délai d'aboutissement a été plus long que prévu.

Depuis le début du mois de février 2013, le réseau internet de la société ALSATIS est actif. Dans les prochaines semaines, les relais complémentaires seront déployés pour finaliser la couverture.

Vous trouverez en mairie, les documents détaillant les services proposés : Internet (10 ou 4 méga), téléphonie vers les fixes et mobiles, TV multimédia, ainsi que les formulaires d'abonnements.



Si vous êtes intéressés par ces services, voici la démarche à suivre :

Après avoir retiré un formulaire d'abonnement en mairie, vous le complétez et l'adressez à ALSATIS qui le traitera et vous fera parvenir un kit d'installation à votre domicile.

A la réception du kit, vous prenez rendez-vous avec un des deux installateurs partenaire qui vérifiera l'éligibilité avant de faire la pose du kit.

Installateurs

BIOS de St Agathon (02 96 44 36 36)

Daniel Bercot de Callac (02 96 45 12 12)

NB

Vous pouvez vérifier votre éligibilité en vous connectant sur le site : www.alsatis.com

Un poste informatique est disponible en mairie à cet effet pour les personnes n'ayant pas d'accès à internet.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Christophe Josse au 02 96 13 40 07 ou à la mairie 02 96 21 81 68

LA CARTE DE TRANSPORT À CARACTÈRE SOCIAL



Le conseil général des Côtes d'Armor a mis en place une tarification spécifique destinée à faciliter l'accès aux transports collectifs (ti-bus) pour les usagers en situation de précarité sociale et financière.

Cette carte de transport leur offre la possibilité de circuler sur les lignes régulières conventionnées pour un coût de 1,60 € l'aller-retour, quel que soit le trajet. Elle est délivrée par le conseil général et est valable un an.

Qui peut en bénéficier ?

- Allocataires du RSA
- Demandeurs d'emploi ASSEDIC < 80% du smic net
- Allocataires de l'allocation adulte handicapé
- Titulaires d'un contrat aidé
- Cas particuliers en situation dûment justifiée

Comment obtenir cette carte ?

La demande peut-être faite auprès du :

- CCAS de votre Commune
- Conseil Général des Côtes d'Armor -
Tél : 02.96.62.80.87

ELECTIONS 2014 LISTE ÉLECTORALE



Afin de pouvoir voter à Pont-Melvez pour les élections prévues en 2014, il est impératif de s'inscrire sur la liste électorale de la commune, à la mairie, avant le 31 décembre 2013.



MAISON D'ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT (M.A.J.I)

Cet accueil de jour est ouvert de 9h00 à 17h00 chaque jeudi et 3^{ème} lundi du mois à la salle des forges de Bourbriac. Il est destiné aux personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Les objectifs de cet accueil sont :

Pour les personnes accueillies : un accompagnement, une stimulation cognitive, une prise en main à travers d'activités, de rencontres et de sorties.

Pour les aidants : une période de répit, un lieu d'écoute, d'échange.

L'équipe de l'accueil de jour est composée de deux aides soignantes en gérontologie, d'une coordinatrice, et d'intervenants : psychologue, ergothérapeute, art-thérapeute...

La prise en charge des frais peut être partielle ou totale dans le cadre de l'aide à domicile financée par l'APA ou par les mutuelles et caisses de retraites.

Toute personne intéressée peut formuler une demande auprès de la coordinatrice au : 06.77.95.75.94 ou au SAMAD de Bourbriac au 02.96.43.49.28.

Fleurissement

Palmarès du concours communal des maisons fleuries du 3 juillet

Pour cette 5^{ème} édition, il y avait 12 candidats à s'être inscrits, de nouveaux participants mais aussi les fidèles du concours. Malgré une année particulière : pluviométrie importante, froid... nous avons visité des beaux jardins, petits ou grands, observé de jolis aménagements, rencontré des gens passionnés qui l'a fallu départager pour notre classement.

1^{ère} Catégorie : Maison avec jardin fleuri visible de la rue (<1000m²) :

1^{ère} Cadoudal Héléne, Kercadiou ; 2^{ème} Le Bon Héléne, Christ

1^{ère} Catégorie Bis : Maison avec jardin fleuri visible de la rue (>1000m²) :

Perrot Denise, La Gare

2^{ème} catégorie : Parc et/ou grand jardin privés visibles de la rue ou ouvert au public (>1000m²) :

Le Clec'h Marie-France, Moulin Rhedou

2^{ème} catégorie Bis : Parc et/ou grand jardin privés visibles de la rue ou ouvert au public (<1000m²) :

Le Clec'h Anna, La Gare

10^{ème} catégorie : Décoration voie publique par des particuliers :

1^{ère} Huitorel Evelyne, Le Bourg ; 2^{ème} Coatléven Jeannine, Le Bourg ; 3^{ème} Ott Benoît, Le Bourg

11^{ème} catégorie : Jardinnet :

1^{ère} Hugues Hilary, Le Bourg ; 2^{ème} Lear Suzanne, Le Bourg ; 3^{ème} Toulgoat Nelly, Le Bourg

7^{ème} catégorie : Hébergements touristiques saisonniers :

Maître Viviane, Kerambuan

La commune a quant à elle reçu le 3^{ème} prix dans la catégorie de 501 à 1000 habitants au concours des villes, villages et maisons fleuries du pays touristique. En outre le mur du presbytère, l'entrée de l'église et le mur d'enceinte de l'église ont été fleuris comme les années précédente mais derrière l'école le terrain est devenu très agréable par son aménagement enherbé. C'est une récompense et une incitation à poursuivre l'embellissement de notre commune.

Le dimanche 23 septembre, les lauréats ont visité St gilles vieux marché commune fleurie 4 * puis ont navigué sur le lac de Guerlédan.

Le thème du Moyen-âge était à l'honneur l'année scolaire 2011-2012.

De la petite Section au CM2, l'étude de cette période historique permet d'aborder à la fois l'histoire, la littérature avec la lecture de contes de fées et de récits chevaleresques comme le Roman de Renard ou les Aventures Arthuriennes, l'Histoire des arts avec l'enluminure et l'architecture des châteaux-forts et cathédrales, la musique avec l'écoute de chants grégoriens ou de polyphonies de l'école de Notre-Dame et la pratique des danses médiévales.



C'est dans le cadre de ce projet que la classe de cycle 3 a visité en octobre 2011 le musée des Manoirs de Bodilio à Bulat-Pestivien. Mr Michel Morel de l'association « Arts, Cultures et Patrimoines de Bretagne » est ensuite intervenu au sein de l'école pour présenter l'histoire de l'écriture, la calligraphie, l'enluminure et l'invention de l'imprimerie par Gutenberg.



Enfin, une sortie pédagogique a eu lieu le 19 mars 2012 au château de la Hunaudaye à Plédéliac. Elle a permis d'approcher l'architecture d'un château-fort breton du XIII^{ème} siècle et de découvrir la vie quotidienne du Moyen-Age.

Lors de la kermesse de l'Amicale Laïque, en juin 2012, les enfants ont pu présenter les danses médiévales apprises tout au long de l'année.

L'école primaire publique scolarise actuellement 47 élèves. L'équipe enseignante reste inchangée avec Colette Morvan qui assure également la direction de l'école, Sandra Le Bon et Anne-Karine Lechère aidée de Maryse Le Poulard, ATSEM. Franck Meurou a rejoint l'équipe en septembre 2012 en tant que AVS (assistant de vie scolaire).

Comme chaque année, les élèves de la Grande Section au CM2 se rendent à la piscine de Guingamp afin de poursuivre les apprentissages en natation.

Cette année le thème du cheval est à l'honneur. Deux sorties scolaires ont déjà eu lieu : la visite de la foire aux chevaux de Bulat-Pestivien en septembre 2012 et une sortie équitation au poney club de l'Argoat en novembre 2012.

D'autre part les élèves de maternelle ont réalisé une exposition sur le thème des Voyages d'Ulysse.



Le calendrier des événements

ÉVÉNEMENTS À VENIR

MARS

Samedi 9	Repas du foot
Mardi 19	Commémoration AFN
Samedi 30	Repas crêpes de l'Amicale Laïque

AVRIL

Dimanche 7	Bal Country de Indian's River Danse
Samedi 20	Repas des chasseurs

MAI

Mercredi 8	Commémoration des anciens combattants
Jeudi 9 au samedi 11	Fête de Christ

JUIN

Dimanche 30	Kermesse de l'école
--------------------	---------------------

JUILLET

Samedi 13	Repas du comité des fêtes et feu d'artifice
Samedi 27 et dimanche 28	Concentration Tuning

AOÛT

Samedi 3 au lundi 5	Fête de Coat Guégan
--------------------------------	---------------------

SEPTEMBRE

Samedi 28	Randonnée et repas crêpes de A.O.T.H
------------------	--------------------------------------

NOVEMBRE

Lundi 11 Samedi 23	Armistice et repas traditionnel Repas de l'Amicale Laïque
-------------------------------	--------------------------------------------------------------

DÉCEMBRE

Vendredi 20	Arbre de Noël de l'école
--------------------	--------------------------

Il est possible que ces dates, qui sont à jour lors de l'impression, soient modifiées ultérieurement.

Coordonnées des commerces

Les nouveaux artisans et commerçants sont invités à se faire connaître en mairie afin de figurer dans le prochain bulletin communal.

ARTISANS COMMERCANTS

ASSISTANTE MATERNELLE

Mme Annick ANDRE	13 La Gare	02 96 21 88 06
Mme Soline GUILLOT	16, lotissement	02 96 14 13 42
Mme Sabine RENVOISE	5 Guerduel	02 96 37 09 21

BOUCHER DE CAMPAGNE

Nicolas PHILIPPE	Goascaër	02 96 13 42 30
------------------	----------	----------------

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Véronique PELLION	Le Bourg	02 96 21 83 38
-------------------	----------	----------------

CARROSSIER

Serge STEPHAN	Les Quatre Vent	02 96 21 86 82
---------------	-----------------	----------------

CHAMBRES D'HÔTES

Mme EYRE	La Gare	02 96 21 87 94
LA DEMEURE DE LA VENDEMIERE		
Mr et Mme MAITRE	Kerambuan	02 96 21 88 91

CHAUFFAGE ELECTRICITÉ ASSAINISSEMENT

Gérard LE VINCENT	Le Bourg	02 96 21 84 04
-------------------	----------	----------------

COIFFEUSE À DOMICILE

AUD COIFF	Keranquitton	02 96 14 15 98
Audrey LE BIZEC		06 72 26 65 17

COUVREUR

Dominique AUFFRET	Les Quatre Vent	02 96 21 88 16
Pierre MICHEL	Hent Dour Borne	02 96 21 88 62

FABRICATION DE PEINTURE

ARVON 2000		
Jérôme LEONZIO	Les Quatre Vent	02 96 21 84 49

FERME PÉDAGOGIQUE

Philippe CROIZIER	Guerduel	02 96 21 86 14
-------------------	----------	----------------

GARAGISTE

Yann LE MAITRE	La Gare	02 96 21 80 27
----------------	---------	----------------

GÎTES DE FRANCE

Mr et Mme QUEFFEULOU	Kermin	02 96 21 82 10
----------------------	--------	----------------

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Béatrice HAKMI	Langoasquel	02 96 21 82 41
----------------	-------------	----------------

MAÇON

Stephen PEARSON	Pen Roz	02 96 13 43 80
-----------------	---------	----------------

MENUISIER

Robert CALLAWAY	Quilliac	02 96 21 84 29
Alain PETIT	2, le Carrefour	02 96 92 85 54

PÉPINIÈRE

Yves BERNARD	La Gare	02 96 13 41 19 06 78 21 16 04
--------------	---------	----------------------------------

PRODUCTION BIO LÉGUMES ET FLEURS

Gwendoline JOURDAIN	Kerangoff	02 96 43 40 99
---------------------	-----------	----------------

SABLAGE

Fabrice KLISING	12, lotissement	02 96 21 83 34
-----------------	-----------------	----------------

SOUDEUR ET ENTRETIEN

Johnny BROUWER	Le Gollot	06 79 49 42 45
----------------	-----------	----------------

TRAVAUX PUBLICS

DTPE Armor	Kerancoat	06 70 32 11 90
------------	-----------	----------------

LA JOURNÉE DU PATRIMOINE

Le 17 juin 2012, au village de Magoarou la commission animation du territoire a organisé dans le cadre de la journée du patrimoine de pays et des moulins une journée sur le thème proposé « cuisine, terroirs et savoir-faire » chez Germain Le Moal et Virginie.

A cette occasion, le boulanger Serge Cavan a réalisé du pain dans le four de Germain Moal. Philippe Croisier a transformé la crème du lait en beurre et nous avons écouté les causeries d'Henri Le Naou au sujet du pain. Une dégustation a clôturé cette journée.

la commission animation du territoire de la communauté des communes de Bourbriac travaille sur la restauration des fours à pains. Ce petit patrimoine encore présent mérite une attention particulière. A Pont-Melvez, on dénombre environ une douzaine de fours, certains en état de fonctionnement d'autres au contraire très abîmés.



4^{ÈME} TOUR CYCLISTE

Le 9 septembre, le 4^{ème} tour cycliste de Bourbriac passait sur notre commune. Pour assurer la sécurité des coureurs une équipe de bénévoles a répondu présent à l'appel de l'organisation.



LE SERVICE DE LA COURTE ÉCHELLE

Le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes de Bourbriac propose plusieurs activités aux enfants et adolescents. Les activités adultes sont mises en place par l'association La Courte Echelle.

Ateliers d'éveil : Premier lieu de socialisation, l'atelier d'éveil permet aux bébés et aux enfants de moins de trois ans de se découvrir, s'essayer à de nouveaux jeux de nouvelles découvertes.

Les rencontres ont lieu un mardi sur deux à Roudoué.

Relais parents assistants maternels : Le RPAM est un lieu de rencontres, d'échanges et d'informations, pour les parents ou futurs parents, les assistants maternels et les jeunes enfants de moins de trois ans. Permanence administrative à la maison de l'enfance à Ploumagoar, 22 rue de la Poste, tél. : 02.96.11.10.31. Les rencontres ont lieu un mardi toutes les six semaines à Roudoué.

Centre de loisirs : Une équipe d'animation composée de personnes diplômées accueille les enfants à partir de trois ans les mercredis et durant les vacances scolaires (février, Pâques et Toussaint) et en été jusqu'au 15 août. Créations manuelles, jeux de société, sports... sont au programme. Des camps sont proposés en été.

Animations ados : Un local ados est ouvert l'après-midi en période de vacances scolaires. Le programme d'activité comprend du sport, des sorties, des tournois... et des camps durant l'été ou les vacances (ski...).

Arts plastiques : Animés par une plasticienne, les ateliers, qui ont lieu le vendredi, permettent de s'initier aux arts plastiques et de découvrir des techniques variées (aquarelle, gouache, sculpture, collage, encre de chine ...).

Théâtre : Au programme, exercices d'expression et de diction, mise en confiance de l'enfant représentation des pièces travaillées en fin de saison. Le mardi pour les collégiens et le mercredi pour les primaires.



Danse contemporaine : Animés par une danseuse diplômée d'Etat, les ateliers permettent de développer le sens de l'observation et de la réflexion, pour répondre corporellement ou verbalement aux consignes. Deux ateliers le mardi.

Danse modern jazz : Animés par une danseuse diplômée d'Etat, les cours permettent de découvrir la danse sous l'angle du rythme et de la coordination, appuyée par des musiques actuelles. Trois cours le jeudi pour enfants, adolescents et adultes.

Cap sports : Les activités, pratiquées par cycles de cinq semaines afin de pouvoir acquérir les bases de chaque discipline sportive, se déroulent dans les locaux de l'école de Pont-Melvez le vendredi après l'école.

Badminton : Plusieurs horaires sont proposés à Bourbriac et Plésidy pour les adultes. Les enfants et adolescents se retrouvent le mercredi de 15h30 à 17h à Bourbriac.

Loisirs créatifs : Un large choix d'activités manuelles est proposé : tricot, broderie, cartonnage, art floral, mosaïque... Les rencontres ont lieu le lundi. Pour adultes.

Chorale : Un large répertoire de chants traditionnels et d'airs populaires est proposé le mardi soir. Pour adultes.

Informatique : Première approche, initiation et perfectionnement : traitement de texte, retouche photos... Le club dispose de plusieurs postes informatiques, mais il est possible d'apporter son propre matériel. Le jeudi. Pour adultes.

Cuisine : Au programme, préparation et dégustation de deux plats. Le jeudi, une fois par mois. Pour adultes.



Exposition

Travaux réalisés par les élèves
de maternelle autour
de «Ulysse» et de «l'Odyssée»

